

L'année 1974 a marqué le 25^e anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord. Une réunion commémorative des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN a eu lieu à Ottawa en juin. Lors de cette réunion, le Canada et ses alliés ont présenté une Déclaration sur les relations atlantiques, selon laquelle «tous les membres de l'Alliance s'accordent à penser que la présence continue de forces canadiennes et de forces substantielles américaines en Europe joue un rôle irremplaçable pour la défense propre de l'Amérique du Nord aussi bien que celle de l'Europe». En vue de remplir ce rôle, le Canada maintient dans la République fédérale d'Allemagne des éléments terrestres et aériens représentant environ 5,000 hommes. En outre, les unités navales canadiennes de l'Atlantique Nord demeurent à la disposition de la Force navale permanente de l'OTAN en cas d'urgence.

Des progrès ont été réalisés en vue d'une détente véritable en 1974 et 1975, en partie grâce à la Conférence de Genève sur la sécurité et la collaboration en Europe et aux pourparlers de Vienne en vue de réductions mutuelles et équilibrées des forces. En tant que membre de l'OTAN, le Canada a pleinement participé à ces deux activités.

Le Canada collabore également avec les États-Unis à la défense du secteur nord-américain de l'Alliance par l'intermédiaire du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), système de commandement intégré réunissant les unités aériennes de défense des deux pays. L'Accord du NORAD, qui a été renouvelé en 1975 pour une période de cinq ans, tient compte de l'importance croissante accordée à la surveillance et au contrôle de l'espace aérien de chaque pays en temps de paix. Des dispositions ont été prises pour que l'espace aérien du Canada soit contrôlé à partir d'endroits situés au Canada.

Centre de consultation entre les alliés, l'OTAN s'occupe également d'activités non militaires. Dans le cadre de l'Alliance, le Canada participe au Comité de la science, au Comité économique et au Comité des défis de la société moderne (chargé de la politique relative à l'environnement). Les organismes affiliés de l'OTAN tels que l'Assemblée de l'Atlantique Nord et l'Association du Traité de l'Atlantique contribuent à faciliter les échanges de vue.

La participation du Canada à l'OTAN aide au développement des relations politiques, économiques, scientifiques et technologiques du Canada avec l'Europe, ce qui contrebalance les relations avec les États-Unis. Par le truchement de l'Alliance, le Canada et les États-Unis peuvent et doivent jouer un rôle actif dans les affaires européennes, démontrant ainsi l'interdépendance entre l'Europe et le continent nord-américain.

3.6.2.7 Le Canada et les États-Unis

Pour le Canada, il n'existe pas de relations extérieures plus importantes que celles qu'il entretient avec les États-Unis. En raison de leur situation géographique et socio-économique, les deux pays doivent se rencontrer fréquemment afin d'étudier divers aspects de leurs politiques et programmes gouvernementaux respectifs. En plus des consultations non officielles, il existe plusieurs comités officiels et techniques au sein desquels des représentants canadiens et américains discutent de questions bilatérales variant de l'économie à la défense et à l'environnement transfrontalier. Par exemple, la Commission mixte internationale, organisme indépendant, a été créée conjointement par les États-Unis et le Canada en vue de régulariser les débits des eaux limitrophes et de réduire la pollution de l'air et de l'eau dans les zones transfrontalières. Le Canada et les États-Unis collaborent depuis longtemps en matière de défense par l'entremise de la Commission permanente mixte de défense et de l'OTAN.

En plus des questions bilatérales, le Canada et les États-Unis travaillent ensemble pour ce qui est de questions internationales au sein d'organismes multilatéraux tels que l'ONU, l'OCDE, le GATT, le FMI et d'autres dont les deux pays sont des membres actifs.

Le Canada est le meilleur client des États-Unis et inversement; en 1974, le commerce entre les deux pays s'est chiffré approximativement à \$40 milliards. Le Canada vend aux États-Unis environ 65% de ses exportations et achète quelque 20% des exportations américaines.

Les caractéristiques économiques et démographiques entraînent des relations quelque peu asymétriques entre les deux pays, ce qui constitue un défi pour le Canada. Mais du point de vue de ses objectifs, il est essentiel que le Canada continue à entretenir des relations saines et mutuellement bénéfiques avec son voisin du sud dans le cadre de sa politique extérieure.

3.6.2.8 Le Canada et les Antilles du Commonwealth

Le Canada entretient depuis longtemps des relations étroites avec les Antilles du Commonwealth. La phase actuelle des relations remonte à la Conférence du Canada et des